



# Procès-verbal

du Conseil Général du 1<sup>er</sup> décembre 2025

**Président du Conseil** : M. Daniel Schwab

Municipalité : M. Blaise Chapuis, syndic, Mme Magali Henry, M. Yan Jeanneret, M. Renaud Vuarraz, municipaux.

1. Appel

Sur 32 membres inscrits, 27 sont présents, 4 sont excusés et 1 absent.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour accepté à l'unanimité.

3. Acceptation du procès-verbal du 16 juin 2025

Le procès-verbal du 16 juin 2025, reçu par les membres du Conseil, est accepté à l'unanimité.

4. Assermentation des nouveaux membres – démissions

Il n'y a aucune démission ou nouvelle assermentation.

5. Communication du Président

M. le Président propose une minute de silence en mémoire de M. Robert Beney.

*Votations et élections*

Lors des votations, les feuillets des divers objets ne doivent pas être séparés, afin de simplifier le travail de dépouillement.

Désormais, l'exception des tours en un seul dimanche est révoquée pour les élections communales. Toutes les communes passent à un système à plusieurs tours, sur plusieurs dimanches. Les informations relatives aux élections sont disponibles au pilier public ou sur le site internet de la commune.

*Commissions*

Les commissions doivent se réunir en présentiel afin que le rapport soit légal.

6. Motion « Pollution lumineuse »

**M. Cédric Henny** fait part de sa motion. Il rappelle sa précédente intervention lors de la séance de juin 2025. Il fait part des différentes situations dans les communes voisines. Il demande à la Municipalité d'agir sur les 3 points.

**M. Renaud Vuarraz** estime que l'idée de faire un bilan afin d'améliorer l'éclairage est pertinente. Des mesures claires ont déjà été prises avec l'interruption de l'éclairage public de minuit à 5h. Il faudrait peut-être éteindre les mâts du haut du village et installer un éclairage automatique au passage pour les petits mâts.

**M. Cédric Henny** souligne qu'il y a eu des évolutions techniques depuis les derniers travaux avec la possibilité d'optimiser les coûts et limiter la pollution lumineuse, ceci avec l'appui d'experts.

**M. Cyril Baridon** souhaite connaître le but attendu par cette motion. **M. Cédric Henny** se rappelle que certains ont émis des souhaits pour un autre éclairage qui permette d'assurer la sécurité dans le village et qui respecte la biodiversité. Il n'a pas de position arrêtée mais pense qu'il serait intéressant d'avoir une réflexion pour pouvoir se positionner.



**M. André Henry** s'inquiète du coût. Le Conseil général pourrait prendre une décision.

**M. le Syndic** rappelle qu'une éventuelle étude ou des travaux ne sont pas budgétisés. Il faudrait donc présenter un préavis.

L'entrée en matière pour la transmission à la Municipalité est refusée par 13 voix contre, 10 voix pour et 4 abstentions. La motion n'est donc pas retenue.

7. Préavis n°38/2025 – Budget de l'Entente intercommunale pour la STEP 2026

**M. le Syndic** informe que le budget pour l'exercice 2026 présente un total des charges de CHF 75'700 et un total des recettes de CHF 75'800, pour un excédent de revenus de CHF 100. La participation communale s'élève à CHF 31'800.

**M. Renaud Vuarraz** précise qu'il n'y a pas de gros travaux prévus.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. Stéphane Guisolan**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

8. Préavis n°39/2025 – Budget communal 2026

**M. le Syndic** prend la parole et relève qu'il n'y a pas de grosses surprises dans le budget. Il signale toutefois le changement de système comptable, ce qui représente une charge de travail supplémentaire pour la boursière. Il relève également la difficulté à budgétiser l'entretien et le déneigement des routes. Concernant le Pacom, les oppositions feront certainement l'objet d'un préavis particulier. D'autre part, le ramassage scolaire est désormais assuré par Travys, CarPostal ayant cessé cette activité. Il faudra voir à l'avenir s'il y a une évolution des coûts.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. Stéphane Guisolan**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté. Le préavis est accepté à l'unanimité.

9. Préavis n°40/2025 - Adhésion à l'Association intercommunale Police Nord vaudois (PNV)

Le projet d'adhésion ainsi que les statuts sont présentés par le Commandant Marc Dumartheray. Ce dernier est accompagné par M. Jean-Pierre Blanc, municipal à Chamblon et membre du comité de direction de PNV.

La Municipalité est motivée à collaborer avec PNV non seulement en raison de l'aspect financier, mais également par la possibilité de collaborer plus étroitement qu'avec la Polcant et de manière plus locale et directe. Le représentant de Chamblon fait part également de l'expérience positive de sa commune, membre depuis 10 ans. La PNV est visible au sein des villages (prévention par ex.) et peut offrir des prestations supplémentaires selon contrat.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **Mme Nathalie Henry**, rapportrice de la commission ad hoc, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis pour l'adhésion à l'Association intercommunale Police Nord vaudois ainsi que ses statuts sont acceptés à l'unanimité.

La dénonciation de la délégation sécuritaire à la Police cantonale vaudoise est également acceptée à l'unanimité.

Valeyres-sous-Ursins sera ainsi la 10<sup>e</sup> commune membre de la PNV. 2 délégués seront nommés en 2026.



10. Préavis n°41/2025 – Révision statuts SDIS

**M. le Syndic** passe en revue les points principaux et les changements apportés aux statuts.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. André Henry**, rapporteur de la commission ad hoc, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

11. Communications de la Municipalité

**M. le Syndic** remercie le Conseil général pour l'acceptation des préavis. Il remercie également **Mme Sandra Gonin**, boursière, pour son travail.

*Chemins et travaux forestiers*

**Mme Magali Henry** rappelle la tenue de la mise de bois, et sa traditionnelle fondue, le samedi 6 décembre.

Des travaux seront effectués sur les chemins forestiers situés dans le secteur du refuge.

*Abribus*

Le projet de boîte à livres dans l'abribus se poursuit avec l'appui de 2 bénévoles.

*Animations*

**M. Yan Jeanneret** remercie celles et ceux qui s'impliquent dans la vie sociale du village.

*Eau*

**M. Renaud Vuarraz** annonce qu'un seul relevé d'eau sera dorénavant effectué par année, en juin.

La filtration de l'eau fonctionne bien, mais lors de certains épisodes exceptionnels de pluie, la présence de sable ou de bactéries peut être détectée. Il faut donc mener des analyses et procéder à une purge du réseau.

*STEP*

Avec l'arrivée du nouveau système comptable, le règlement et les taxes communales pour la Step devront être revus. Il faudra appliquer le système du pollueur-payeur afin de pouvoir adapter les prix selon les besoins.

*Paroisse*

L'assemblée de paroisse rencontre des soucis financiers et de participation au sein du regroupement.

*Prochaine législature*

**M. Renaud Vuarraz** annonce qu'il ne se représentera pas aux élections communales 2026. Il encourage toutes les personnes intéressées par son dicastère à s'annoncer. Il a prévu une aide pour l'accompagnement d'un nouveau municipal.

*Sapins de Noël*

**Mme Magali Henry** indique que tous les sapins sont vendus. Ils seront à retirer le 13 décembre.

*Divers*

**Mme Magali Henry** rappelle que Mme Simone Pidoux a récemment fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire ! La Municipalité et le Conseil général lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations ainsi que leurs meilleurs vœux de santé.



12. Interventions individuelles et divers

*Pressoir*

**Mme Christine Rochat** signale que ce sont 6'000 kg de fruits qui ont pu être pressés en 2025. Seuls 2 habitants du village ont profité du Pressoir, tous les autres venant d'ailleurs. Un événement est prévu l'année prochaine.

*Déchets verts*

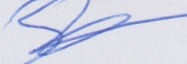
**Mme Claudette Débonnaire** propose que le planning de ramassage des déchets verts en fin de saison estivale soit être réévalué. En effet, la quantité de déchets est encore importante en automne.

*Eau*

**M. David Grin** jugerait utile d'avoir 2 compteurs, dont 1 dédié au bétail. Il a pu constater que cela se fait déjà dans la plupart des communes.

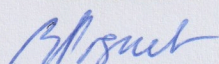
Le Président remercie l'assemblée ainsi que les invités et clôt la séance à 21h55.

Le Président

  
Daniel Schwab



La secrétaire

  
Béatrice Piguet-Jaquier



## Convocation

Les citoyennes et citoyens de Valeyres-sous-Ursins sont convoqués en assemblée du Conseil

Lundi 8 juin 2026 à 20h00  
au Collège

### Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2025
4. Communication du Président
5. Préavis n°42/2026 - Comptes STEP 2025
  - *Présentation du préavis*
  - *Rapport de la Commission et vote*
6. Préavis n°43/2026 - Comptes communaux 2025
  - *Présentation du préavis*
  - *Rapport de la Commission et vote*
7. Préavis n°44/2026 - Rapport de gestion 2025
  - *Présentation du préavis*
  - *Rapport de la Commission et vote*
8. Préavis n°45/2026 - Arrêté d'imposition 2027
  - *Présentation du préavis*
  - *Rapport de la Commission et vote*
9. Communication de la Municipalité
10. Interventions individuelles

Pour le Bureau du Conseil

Le Président  
Daniel Schwab